

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUN 2018**

Délibération
n° 2018.06.284

**Semaine de la
mobilité 2018 :
participation de
GrandAngouleme et
proposition d'une
journée de gratuité
sur le réseau de
transports collectifs**

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2018**

Secrétaire de séance : Jean-Marc CHOISY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Pierre LEGER

Ont donné pouvoir :

Anne-Marie BERNAZEAU à Fabienne GODICHAUD, Anne-Sophie BIDOIRE à Martine FRANCOIS-ROUGIER, André BONICHON à François NEBOUT, Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Bernard DEVAUTOUR à Zahra SEMANE, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, François ELIE à Patrick BOURGOIN, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Philippe VERGNAUD à Xavier BONNEFONT, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Laïd BOUAZZA, Vincent YOU à Jean-Philippe POUSSET

Suppléant(s) :

Thierry HUREAU par Pierre LEGER

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Bernard DEVAUTOUR, Georges DUMET, François ELIE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Eric SAVIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018

**DELIBERATION
N° 2018.06.284**

MOBILITES

Rapporteur : Madame DE MAILLARD

SEMAINE DE LA MOBILITE 2018 : PARTICIPATION DE GRANDANGOULEME ET PROPOSITION D'UNE JOURNEE DE GRATUITE SUR LE RESEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Chaque année, au cours de la 3^{ème} semaine de septembre, les actions conduites à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité visent à susciter des changements de comportement en faveur d'une mobilité plus durable. Il s'agit d'inciter chacun à se déplacer à pied, à vélo, en transports collectifs, en covoiturage... plutôt qu'en voiture individuelle, pour ses déplacements quotidiens, comme pour ses loisirs.

GrandAngoulême s'inscrit depuis plusieurs années dans cette démarche européenne et les principales actions envisagées localement pour 2018 sont :

- Samedi 15 septembre : journée nationale du transport public
- Jeudi 20 septembre : « challenge de la mobilité » pour les employeurs et leurs salariés
- Samedi 22 et dimanche 23 septembre : animation « 24h non-stop à vélo » organisée par l'association Vélocité de l'Angoumois.

Ainsi, afin de promouvoir l'offre de transports collectifs, GrandAngoulême participe chaque année à la journée nationale du transport public et propose depuis 2009 une ou plusieurs journées de gratuité sur le réseau de bus à cette occasion.

Sur la base d'une fréquentation similaire à 2017 (4 266 tickets distribués), une journée de gratuité le samedi 16 septembre 2018 coûterait environ 9 812 € à GrandAngoulême en pertes de recettes. Par ailleurs, à l'occasion de cette journée la STGA propose d'organiser un jeu concours sur le réseau ; un abonnement bus ou mobili'cycle d'un mois pourrait être offert au gagnant.

A noter que pour le Réseau Vert, le contrat de délégation de service public prévoit qu'une journée de gratuité soit proposée chaque année à cette occasion, dans le cadre d'une opération commerciale.

Une autre opération de promotion des transports publics cible les salariés, avec le Challenge de la Mobilité qui se tiendra le jeudi 20 septembre. Lors de ce défi inter- entreprises, les salariés sont invités à utiliser une alternative à la voiture individuelle pour leurs déplacements domicile-travail. Jusqu'à présent, la STGA offrait un ticket journée à chaque salarié qui souhaitait « essayer le bus » à l'occasion du Challenge. En 2017, ce sont 76 tickets gratuits qui ont ainsi été remis lors de cette opération (sur plus de 550 participants au Challenge). Cette opération pourrait être reconduite en 2018, dans la limite de 100 tickets gratuits (230 €).

Vu l'avis favorable de la commission finances responsabilités sociétales du 20 juin 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER la participation de GrandAngoulême à la semaine européenne de la mobilité, au Challenge de la mobilité et à la journée nationale du transport public.

D'APPROUVER la mise en place d'un jour de gratuité sur le réseau bus de GrandAngoulême, le samedi 15 septembre 2018.

D'APPROUVER la mise à disposition gratuite à la STGA d'un abonnement bus (valeur 35,70 €) ou d'un abonnement mobil'cycle (valeur 30 €) pour récompense du gagnant du jeu concours organisé dans le cadre de la semaine de la mobilité.

D'APPROUVER l'opération de promotion du bus auprès des salariés dans le cadre du Challenge de la Mobilité, par la mise à disposition de tickets journée gratuits aux participants dans la limite de 100 tickets (valeur 230 €).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 02 juillet 2018	<u>Affiché le :</u> 03 juillet 2018